



Assurons
un monde
plus ouvert

Présentation

IFRS 17

12 décembre 2022

Introduction

A compter du 1^{er} janvier 2023, la mise en œuvre des nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 entrera en vigueur. L'objectif de ces réformes est la recherche de transparence, de traçabilité et de comparabilité.

Cette présentation expose les orientations prises par CNP Assurances pour la mise en œuvre de cette nouvelle norme et notamment la *First Time Application* (FTA), qui définit au 01/01/2022 les valeurs de références des indicateurs clés :

- **Marge sur Services Contractuels (CSM)**
- **Ajustement pour Risque (RA)**
- **Capitaux Propres**

A noter, qu'à ce stade, il s'agit de **chiffres préliminaires, non audités et susceptibles d'être modifiés**.

Ce document présente également la **nouvelle structure du compte de résultat**, ainsi que les incidences sur les **futurs indicateurs de communication financière**.



Sommaire

01 Messages clés

02 Principes clés & impacts au bilan

03 Emergence du résultat

04 Communication financière IFRS 17



Présentation IFRS 17 : Les grands impacts

Bilan

La norme IFRS 17 exige un modèle d'évaluation actuel, dans lequel les estimations sont réévaluées à chaque période de *reporting*. Le « bilan valeur comptable » est modifié en « bilan valeur économique ».

Chapitre 2 (slides 8 à 19)

Compte de résultat

La norme IFRS 17 exige un modèle d'évaluation dans lequel les estimations réévaluées à chaque période de reporting au bilan génèreront les éléments constitutifs du compte de résultat.

Chapitre 3 (slides 21 à 26)

Communication financière

En conséquence, les informations à fournir sont adaptées à cette nouvelle norme IFRS 17 sans que les qualités intrinsèques de l'entreprise soient modifiées.

Chapitre 4 (slides 28 à 31)

01

Messages clés



Messages clés

1 **Des qualités intrinsèques de l'entreprise non modifiées**

Une modification comptable qui ne remet pas en cause les qualités intrinsèques du modèle économique de l'entreprise : solvabilité, liquidité, notation, capacité à générer du résultat récurrent et stratégie restent inchangées

2 **La création de deux nouveaux éléments au passif du bilan**

La Marge sur Services Contractuels (CSM) : « réservoir de profits futurs » pour environ 17 Md€
L'Ajustement pour Risque (RA) : « provision pour aléas » pour environ 1,5 Md€

3 **Des fonds propres en légère baisse d'environ 1 Md€ (sur 21,1 Md€)**

qui demeurent solides et deviennent moins volatils

4 **Une volatilité accrue du résultat**

du fait des effets de marché

5 **Une communication financière qui s'adapte**

avec l'évolution des formules sur les indicateurs clés : ROE, Coefficient d'exploitation, Ratio combiné...

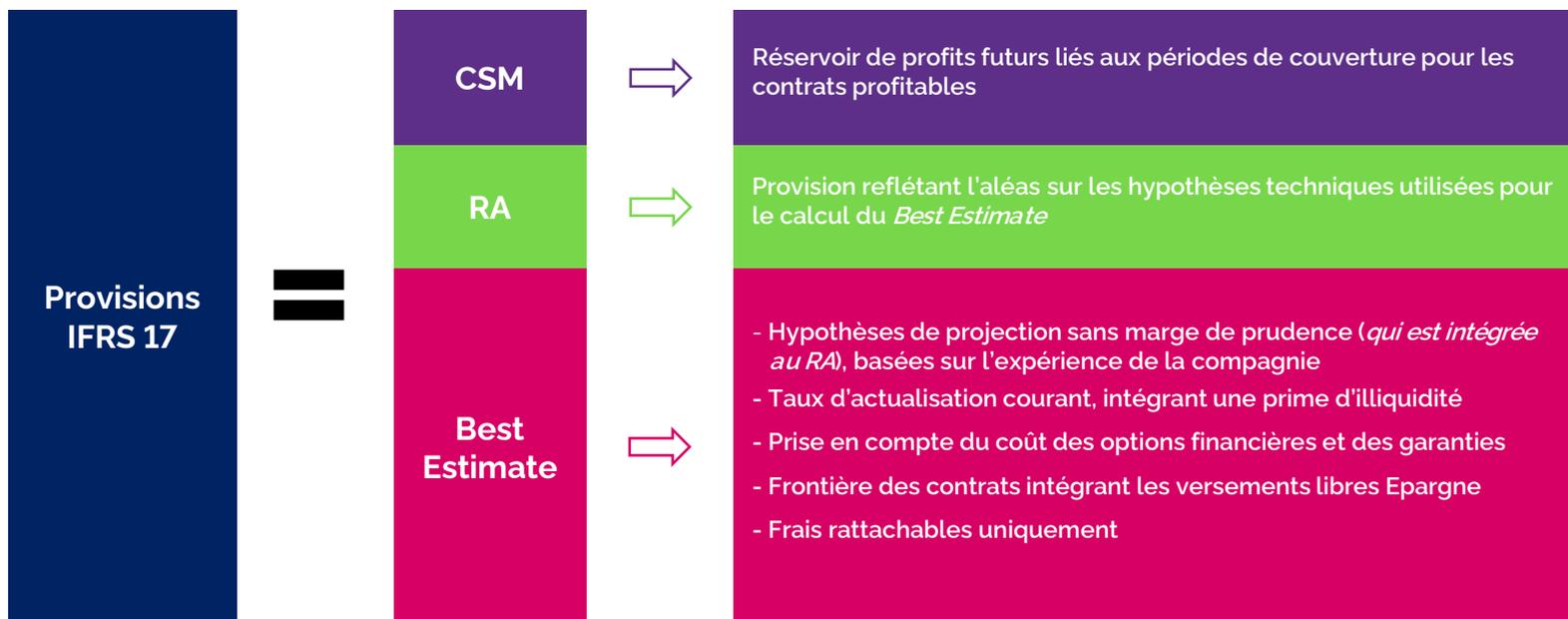
02

Principes clés et impacts au bilan



Nouvelle représentation des provisions

IFRS 17 introduit un **cadre de valorisation des provisions prospectif et économique**, basé sur les données de marché à date et l'utilisation de l'expérience propre de la compagnie. L'horizon de calcul de ces provisions est 50 ans.



Les principes clés du calcul de la CSM

À la transition et post transition

Transition

Méthodologie de calcul
de l'antériorité de la CSM :
JVA / MRA / FRA

Post transition

Méthodologie de calcul
de la CSM par typologie
de contrat

IFRS 4
31.12.21

FTA
01.01.22

IFRS 17
01.01.23

A chaque arrêté et pendant
toute la durée des contrats,
la CSM est réévaluée à
partir d'une des 3 méthodes
de comptabilisation :
BBA / VFA / PAA

Méthodologies appliquées à la CSM, au BE et à la RA

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des provisions techniques sont les suivantes :

Spécificités méthodologiques liées à la transition

Périmètres d'utilisation des méthodes JVA, FRA et MRA pour la transition :

- **Juste Valeur sur la majorité du périmètre (JVA)**, inspirée de la valorisation Mandarine¹ et représentant plus de 70% de la CSM.
- **rétrospective complète (FRA)** sur les cohortes 2021 des portefeuilles emprunteurs
- **rétrospective modifiée (MRA)** sur l'Emprunteur BPCE et certains portefeuilles brésiliens

Autres choix méthodologiques

- La **méthode VFA (avec *carve out*²)** est majoritairement appliquée (95% du périmètre en termes de provisions nettes de réassurance)
- Une **courbe des taux** inspirée de Solvabilité 2 (**approche *bottom up***) : taux sans risque + prime de liquidité (exemple en France pour la FTA : *volatility adjustment*³ de 64 bp)
- Des **différences de modélisation par rapport à Solvabilité 2** : valorisation des versements futurs sur les périmètres Epargne/Retraite, frais rattachables...
- Ajustement pour risque : approche par quantile basée **sur un niveau de confiance de 80%**
- Activation de l'**option OCI** au passif en VFA et en BBA

1 - Projet Mandarine: Expertise de la valeur CNP Assurances SA dans le cadre de la cession de la participation de CDC à LBP le 04/03/2020

2-Option permettant de ne pas distinguer les cohortes en VFA

3- une mesure visant à assurer le traitement approprié des produits d'assurance avec des garanties à long terme dans le cadre de Solvabilité II. La correction pour volatilité ne s'applique qu'aux taux d'intérêt sans risque de la structure à terme.

Focus sur l'approche *juste valeur* (JVA)

Calcul à la transition

Méthode utilisée une seule fois : au moment du calcul de la CSM d'ouverture (à la transition)

- Approche **non rétrospective**, en cohérence avec celle appliquée pour déterminer les prix de **transaction au 4 mars (lié à la transaction Mandarine)**
- La CSM est la **différence entre deux valorisations économiques** :
 - => Juste valeur des passifs : BE + RM (en valorisation Mandarine)
 - => BE + RA IFRS 17

La méthode utilisée pour le calcul de la transition s'applique principalement sur notre périmètre :



- La méthodologie de calcul de la *Fair Value* des passifs a été définie dans le cadre de Mandarine (principalement basée sur un BE+RM Solvabilité 2)
- Les portefeuilles sur lesquels un prix élevé a été payé dans le cadre de Mandarine auront une CSM faible et inversement

Emergence de la CSM

Calcul de la CSM de transition en méthode juste valeur (JVA)



Le niveau de CSM à la date de Transition, **calculé en approche *Fair Value***, est principalement expliqué par :

- **Les différences d'hypothèses de courbe de taux et de frontières de contrats**
- L'écart entre **la Risk-margin S2 et le Risk Adjustment IFRS 17**

Marge sur Services Contractuels et Ajustement pour Risque

Marge sur Services Contractuels

≈ 17 Md€

A la transition, la marge sur services contractuels d'ouverture serait d'environ 17 Md€¹.

Cet indicateur, considéré comme une provision, a pour rôle **d'isoler les profits futurs** d'un assureur. La CSM est une valeur rétrospective à la transition puis devient une valeur prospective à l'instar de la VIF.

Ajustement pour Risque

≈ 1,5 Md€

A la transition, l'Ajustement pour Risque serait d'environ 1,5 Md€¹.

Considéré comme une **provision pour aléas**, l'Ajustement pour Risque permet d'absorber les chocs sur les hypothèses techniques.

Focus sur les méthodes BBA, VFA et PAA au passif

Impacts sur résultat, OCI¹ et CSM

L'impact sur le résultat est différent selon les modèles utilisés.

	Building Block BBA	Variable Fee VFA	Premium allocation PAA
	Modèle Général d'évaluation des passifs pour les contrats à participation indirecte ou non participatif (contrat participatif direct mais dont les flux du contrat varient néanmoins avec les éléments sous-jacents).	Adaptée du modèle BBA et obligatoire pour les contrats à participation directe (l'assuré à droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents).	Contrat non participatif de courte durée (< 1an) dont les flux destinés aux assurés ne varient avec les éléments sous-jacents. Modèle facultatif pour les affaires à court terme
Périmètre concerné	4,9 % Emprunteur et prévoyance (ind & coll)	94,9 % Epargne/retraite avec PB et Epargne UC	0,2 % Prévoyance Collective et IARD
Modifications des hypothèses techniques	Impact CSM³	Impact CSM	Impact Résultat
Modifications des hypothèses financières	Résultat² ou OCI Option OCI appliquée sur la quasi-totalité des périmètres BBA	CSM	Résultat ou OCI

Focus sur les évolutions de norme à l'actif

Mode de comptabilisation des investissements

Instrument financier	IAS 39 (actuellement)	IFRS 9 (01/01/23 avec pro forma 01/01/22)
Actions	juste valeur par OCI	juste valeur par OCI
OPC	juste valeur par OCI	juste valeur par résultat
Obligations	juste valeur par OCI	juste valeur par OCI ou coût amorti
Obligations structurées	juste valeur par résultat	juste valeur par résultat
Dérivés	juste valeur par résultat	juste valeur par résultat
Immeubles (IAS 40)	coût amorti	coût amorti ou juste valeur par résultat

Dans le cadre de l'application d'IFRS 17 au passif, **des options ont été prises à l'actif en norme IFRS 9 pour éviter les écarts actif/passif.**

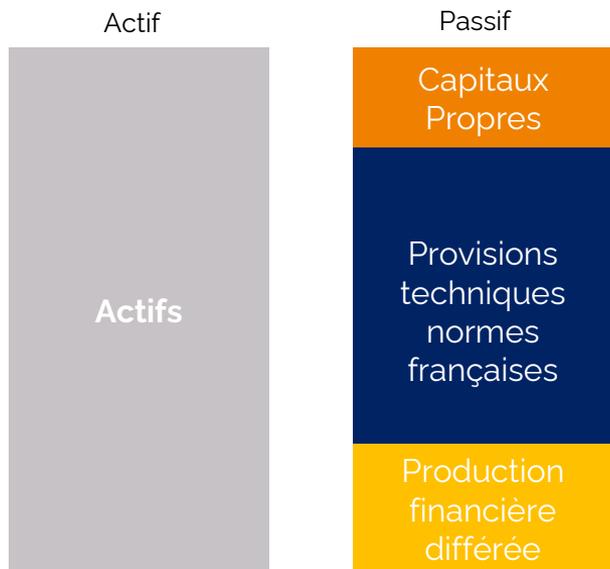
Ainsi les variations de valeur de marché des actions ainsi que les plus ou moins values de cession des actions impactent désormais les capitaux propres (par l'OCI) et non plus le résultat.

A la transition, les pertes de crédit attendues (ECL) sont d'environ 500 M€ en IFRS 9. Pour mémoire, *l'impairment* a été supprimé (environ 2,5 Md€ sous IAS39)

Un nouveau Bilan : IAS 39/IFRS 4 vers IFRS 9/IFRS 17

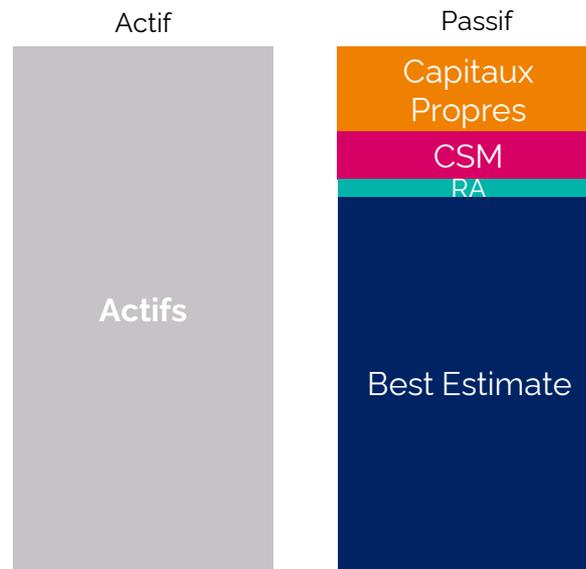
Bilan IAS 39-IFRS 4

Vision simplifiée



Bilan IFRS 9-IFRS 17

Vision simplifiée



Le bilan de l'assurance n'est quasiment **pas modifié à l'actif**. En revanche au passif, les profits futurs (CSM) sont inscrits au bilan pour être reconnus progressivement. Ils sont amortis en résultat ce qui permet de **reconnaître les profits tout au long de la période de couverture du contrat**.

Le passage sous IFRS 17 permet une **moindre volatilité des fonds propres** face aux mouvements de marché du fait d'une meilleure représentation de notre gestion ALM sous cette norme dans l'évaluation des provisions techniques .

Impacts sur les fonds propres

A la transition :

Impact fonds propres

≈ **-1 Md€**

La bascule devrait créer une légère baisse des fonds propres CNP Assurances pour environ 1 Md€¹ du fait de la réévaluation des provisions en IFRS 17, plus élevées qu'en IFRS 4.

Post transition :

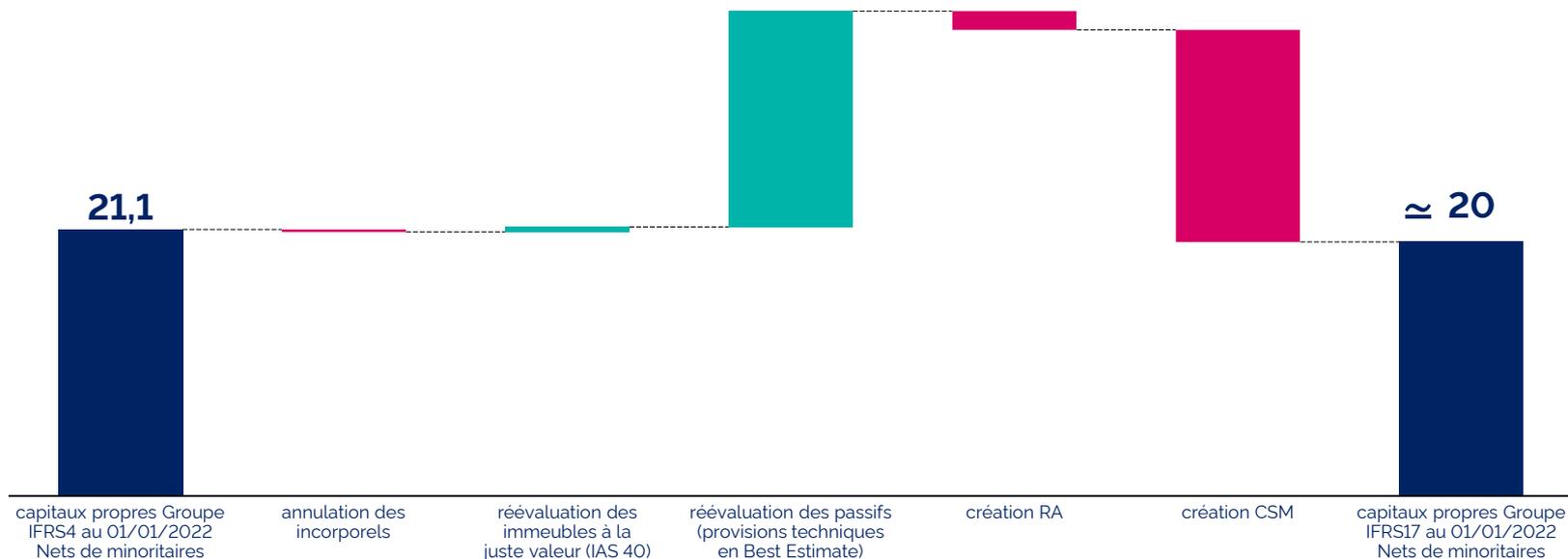
Moindre volatilité

des fonds propres

La norme IFRS 17 atténue les effets de la variation des valeurs de marché des titres obligataires dans les capitaux propres du fait du **rôle amortisseur de la CSM et d'une meilleure adéquation économique actif/passif.**

Impact Fonds propres¹ à la transition

Passage de IAS 39 - IFRS 4 vers IFRS 9 - IFRS 17



Les capitaux propres Groupe en vision CNP Assurances **diminuent de 1 Md€ au 1^{er} janvier 2022** principalement par :

- La **valorisation IFRS 17 des passifs d'assurance** dont l'évaluation des engagements en *Best Estimate* (auparavant provisions techniques), les dotations de RA et de CSM
- L'annulation des incorporels (VOBA) est déjà intégrée dans la Juste Valeur
- La réévaluation des immeubles de placement à la Juste Valeur

Estimation des impacts au 30 juin 2022

Ordres de grandeurs (pour mémoire : taux +176 pts et actions -17%)

(Md€)	Impacts
Fonds propres	-1,7
CSMN ¹	+1,3
CSMN + FP	-0,4

Les Fonds propres IFRS 17 au 30/06/22 seraient moins volatils que sous IFRS 4 (-1,7 Md€ vs -3,6 Md€) .

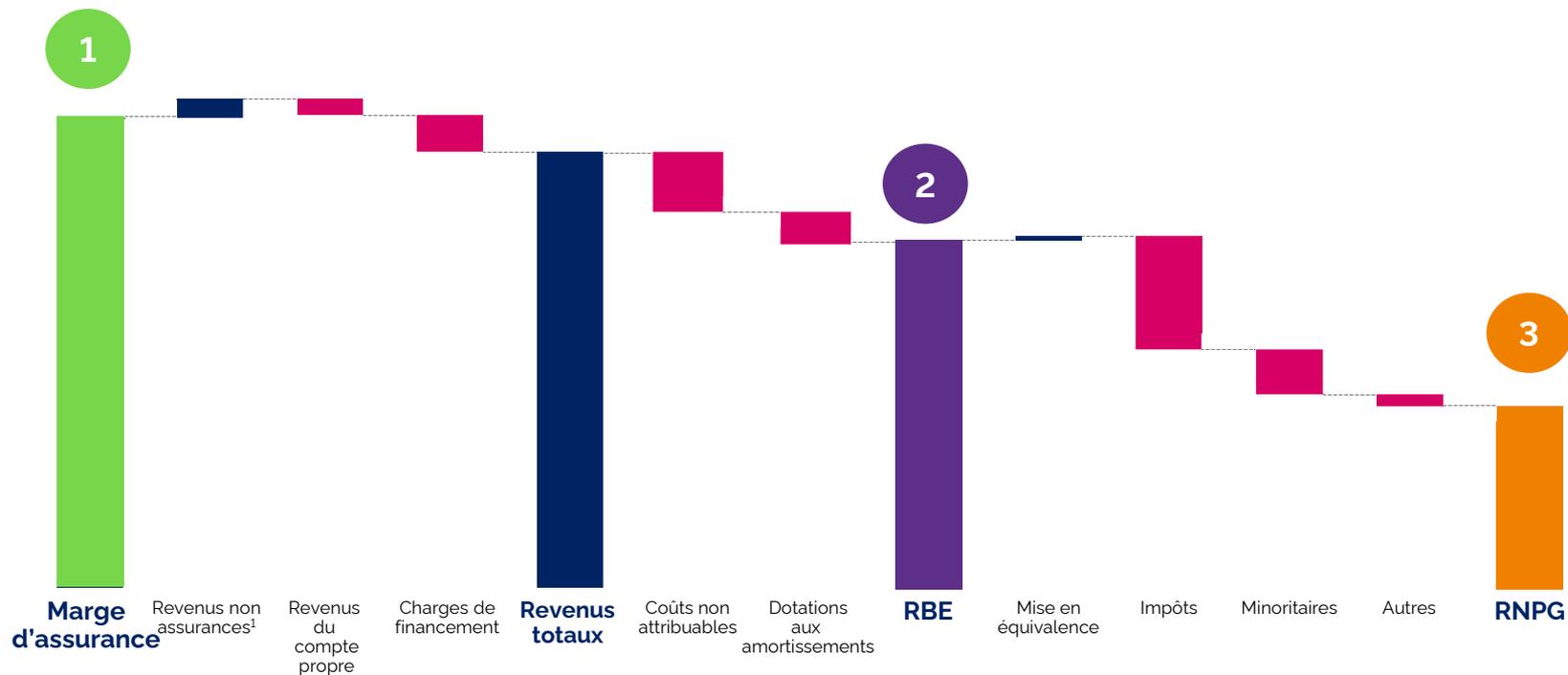
La CSMN varierait de +1,3 Md€ avec principalement un effet taux

03

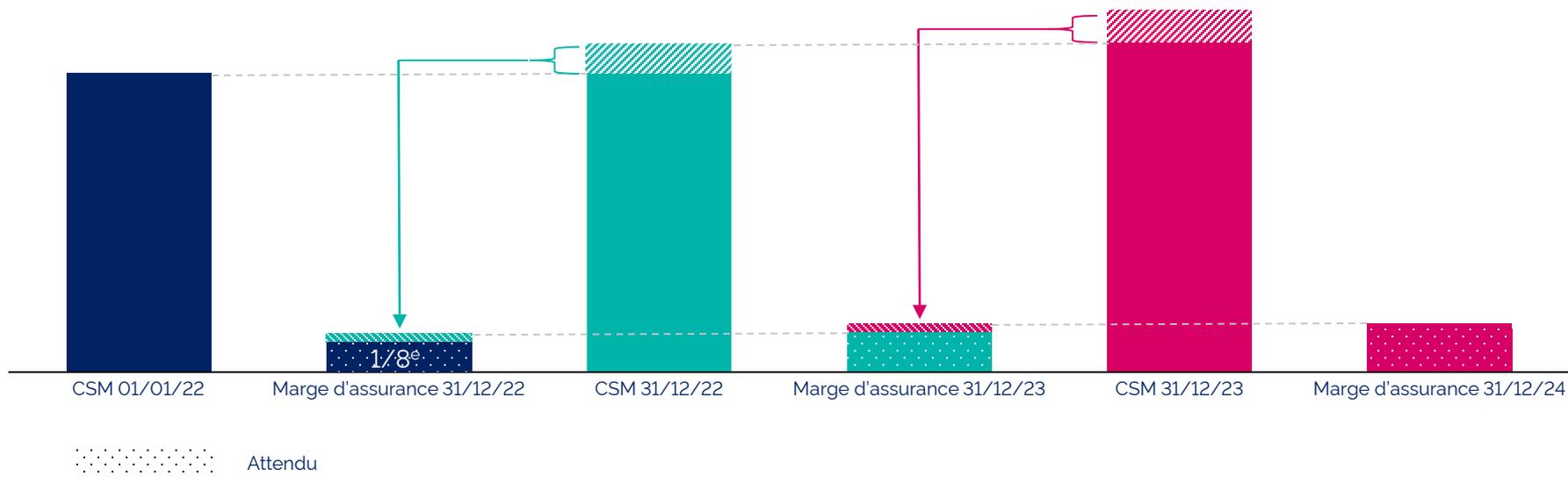
**L'émergence
du résultat**



Compte de résultat sous IFRS 17



La CSM, déterminant majeur de la marge d'assurance

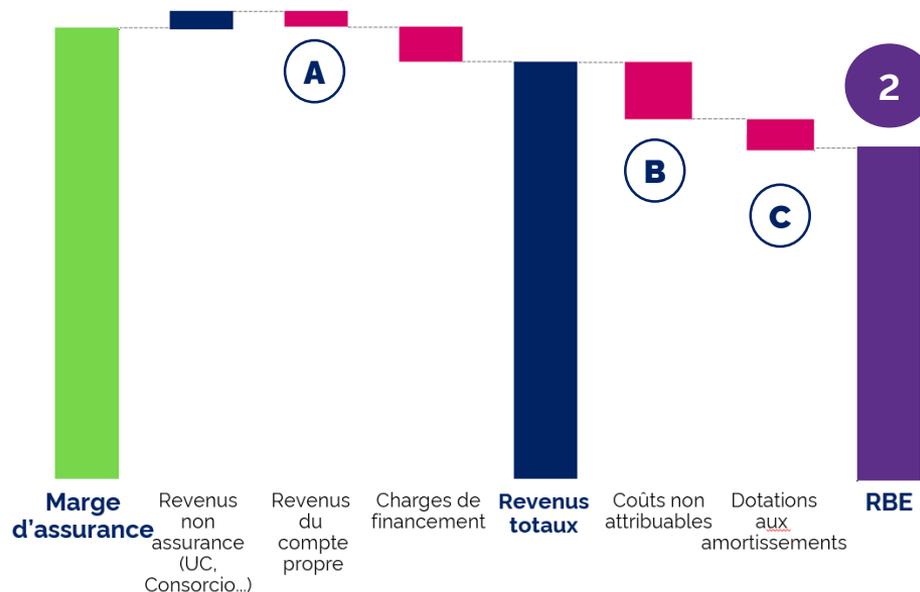


La réserve de profits futurs (CSM) est libérée annuellement en marge d'assurance selon une quote-part correspondant à la durée de couverture du contrat, soit environ 12% (12% en France; 23% en Latam; 14% en Italie)

« L'attendu » est réévalué chaque année au même titre que la CSM.

Un résultat principalement assis sur le relâchement de CSM reflétant les services rendus sur la période de couverture

Le résultat brut d'exploitation sous IFRS 17

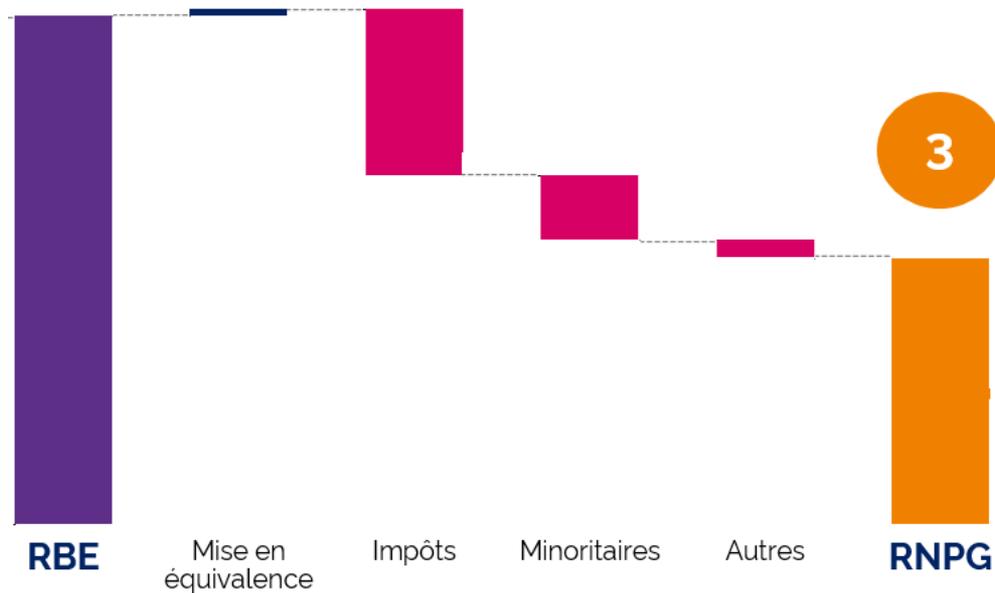


A : Les revenus du compte propre font l'objet d'un changement méthodologique en IFRS 17 : les plus values réalisées sur les actions ne sont plus reconnues en P&L mais passent en OCI ainsi que les variations de certains actifs (principalement des OPCVM)

B : Les frais non attribuables représentent une partie des frais de gestion IFRS 4. La majeure partie de ces frais de gestion sont dorénavant inclus dans la marge d'assurance : ils représentent les frais attribuables.

C : Les charges de financement et dotations aux amortissements sont reclassées et remontées dans le compte de résultat. Elles sont dorénavant imputées au RBE alors qu'elles étaient imputées au RNPG en IFRS 4.

Focus sur le passage entre RBE et RNPG



Un passage simplifié entre RBE et RNPG constitué uniquement des « mises en équivalence », « impôts » et « intérêts minoritaires »

Les charges de financements sont reclassées plus haut dans le compte de résultat (sans impact final sur le RNPG)

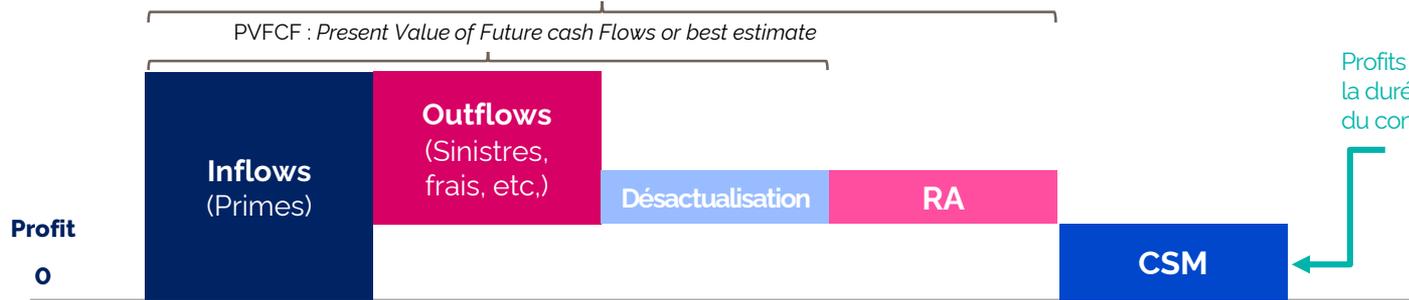
Focus sur la composante de perte (LC)

Impact direct en P&L en cas de cohortes déficitaires

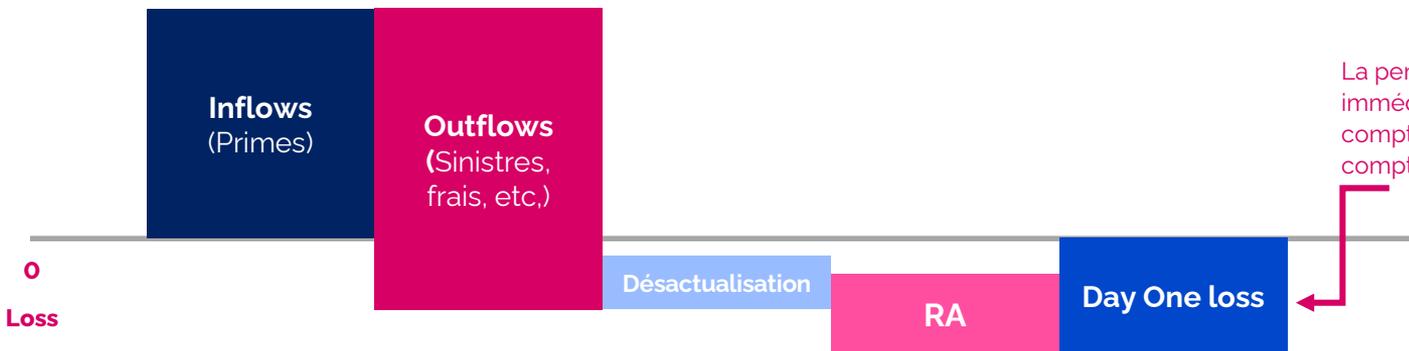
FCF : Fulfilment Cash Flows

PVFCF : Present Value of Future cash Flows or best estimate

Contrats
profitables



Contrats
onéreux



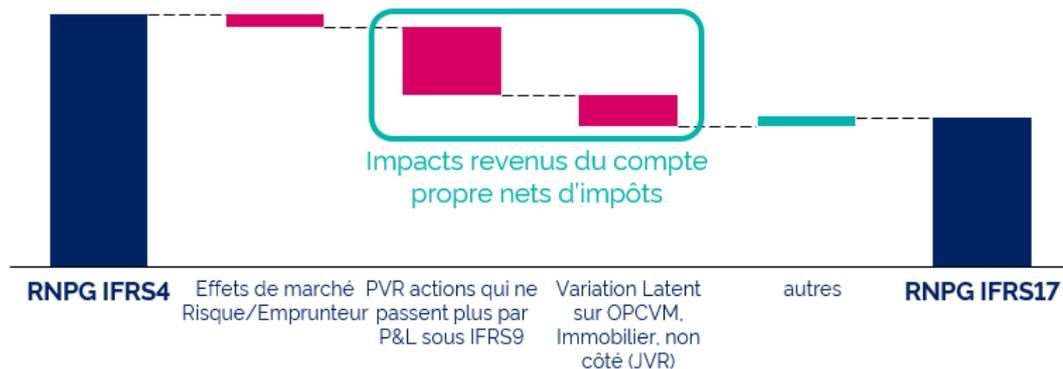
Dans le cas de cohortes déficitaires (contrats onéreux), la composante de perte vient impacter directement le P&L (marge d'assurance) sans être amortie sur la durée du contrat comme la CSM.

À la transition, la composante de perte représente moins de 100 M€.

Impacts sur le RNPG

Passage du RNPG IFRS 4 au RNPG IFRS 17

Illustration des impacts IFRS 17 sur le RNPG en univers de baisse des marchés actions



Les principaux impacts attendus sur le résultat en cas de baisse des marchés sont des impacts relatifs aux revenus du compte propre via :

- Des effets de marché : les plus values réalisées sont à présent comptabilisées en OCI
- Les OPC sont à présent valorisés en juste valeur.

Par ailleurs, avec le modèle BBA, les effets de marché du segment risque/emprunteur se retrouvent au résultat.

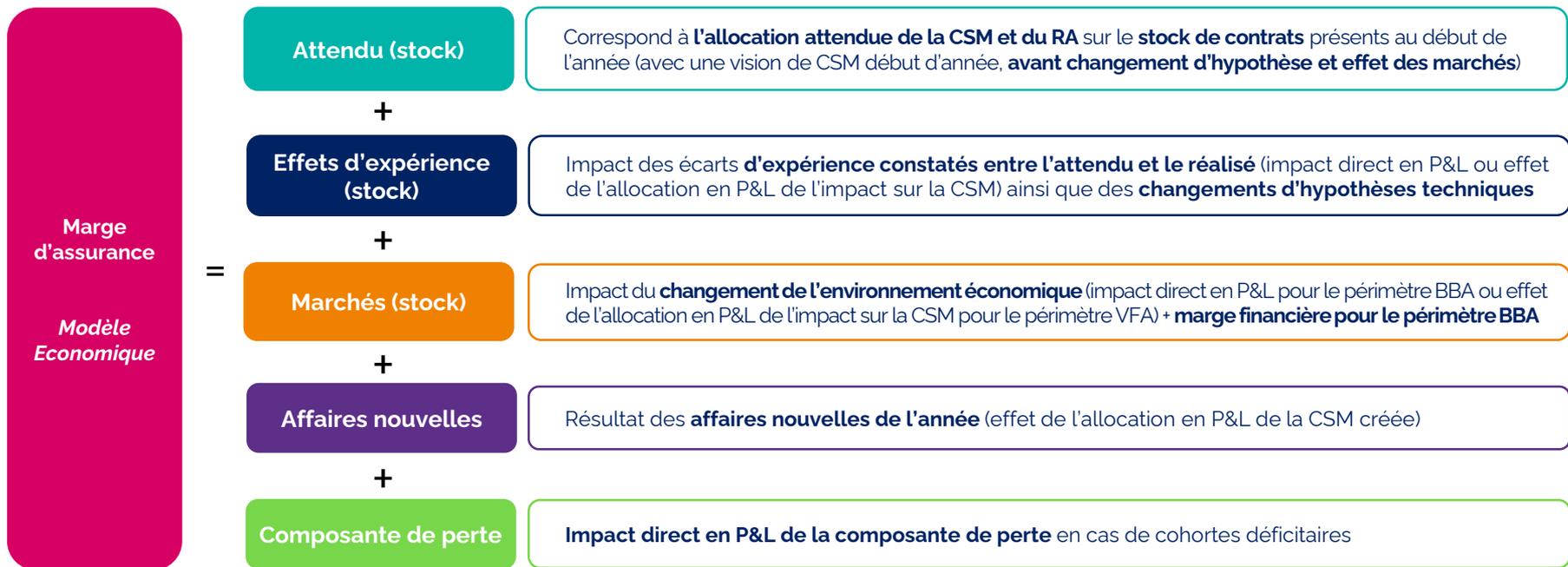
04

La communication financière IFRS 17



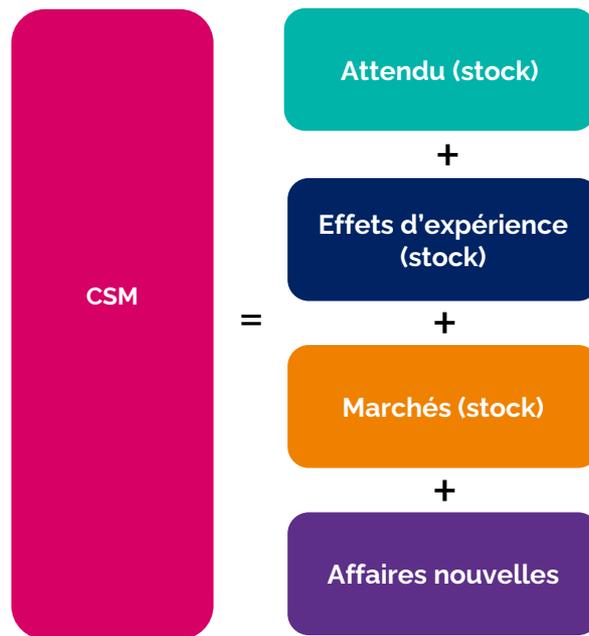
Analyses de variation : la marge d'assurance

Pour les prochaines communications, l'évolution de la marge d'assurance sera présentée sous le format suivant :



Analyses de variation : la CSM

Pour les prochaines communications, l'évolution de la CSM sera présentée selon le format suivant :



Présentation de la nouvelle communication financière

Un mix de *KPIs* IFRS 17, S2 et Non Gaap

1. Business (non Gaap)

Par exemple :

- Collecte brute, Collecte nette
- Passifs d'Assurance €/UC
- *Asset mix*, Taux à l'achat
- Frais de gestion
- ...etc...



2. Rentabilité (IFRS 17)

Par exemple :

- CSM
- Coefficient d'exploitation (CoEx)
- *Loss Component*
- Ratio Combiné
- ECL
- ...etc...

3. Résultat (IFRS 17)

Par exemple :

- Marge d'assurance
- RBE
- RNPG
- ...etc...

4. Valeur et capital (S2 et IFRS17)

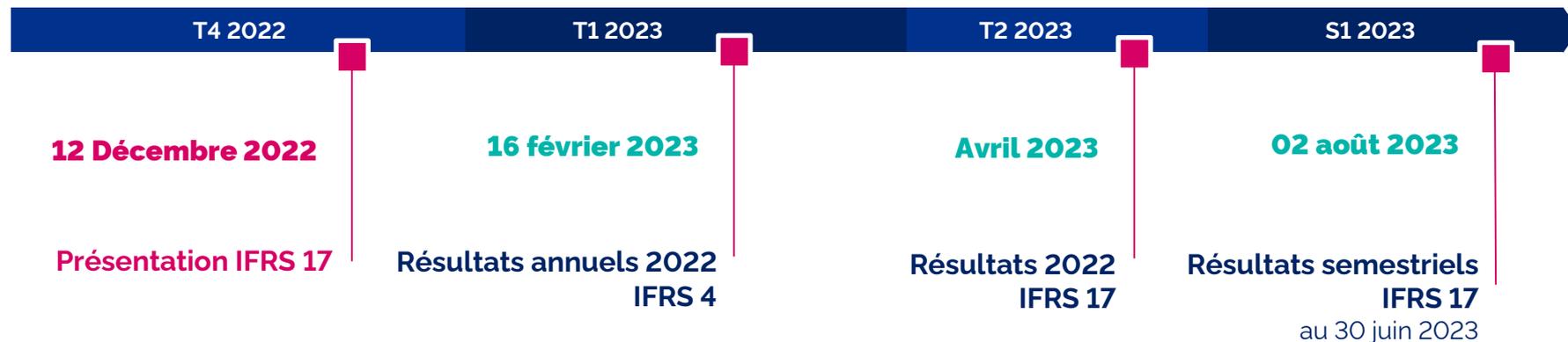
Par exemple :

- Capitaux propres IFRS 17
- Actif net IFRS 17
- Ratio S2
- *Pay out ratio*/dividendes
- ...etc...

Le pilotage de l'entreprise s'effectuera en multinormes (IFRS 17/S2)

Le standard MCEV est abandonné au profit des standards Solvabilité 2 et IFRS 17

Rétro planning communication financière et IFRS 17



05

Lexique



Lexique

BE *Best Estimate*

Il représente l'estimation moyenne probable des flux de trésorerie futurs générés par le contrat d'assurance, en valeur actualisée (flux de primes, prestations, frais).

CSM *Contractual Service Margin*

La **marge de services contractuels** est calculée à l'émission des contrats. Elle est le profit attendu par l'assureur dans l'accomplissement du contrat. Elle est amortie dans le temps sur la durée de couverture résiduelle des contrats. Elle est ajustée des variations des flux de trésorerie futurs

Fulfilment cash flow

Le **flux de trésorerie de l'activité** représente l'excédent de trésorerie généré par les activités principales de l'entreprise, c.à.d la trésorerie hors activités d'investissement et de financement.

Mandarine

Opération de rapprochement entre le groupe La Poste et la Caisse des Dépôts d'une part, La Banque Postale et CNP Assurances d'autre part, pour constituer un groupe financier public au service de l'intérêt général.

Marge d'assurance

La partie des profits futurs qui est reconnue chaque année en résultat.

BBA *Building Block Approach*

Le **modèle général** valorise le passif d'assurance en le décomposant en trois blocs : *Best Estimate* (BE) | *Risk Adjustment* (RA) | La marge de services contractuels (CSM)

Lexique

PPA *Premium Allocation Approach*

Ce modèle est une simplification optionnelle du modèle général et concerne les contrats d'assurance dont la période de couverture est inférieure à 1 an.

VFA *Variable Fee Approach*

Ce modèle (pour les contrats d'épargne hors réassurance), a adapté le modèle général aux contrats d'assurance dont l'objet principal consiste en une prestation de gestion d'actifs.

OCI *Other comprehensive income*

Les **autres éléments du résultat global** désignent une partie des variation d'instruments financier et des passifs d'assurance pouvant être enregistrés directement en capitaux propres.

Overlay

Cette option vise à neutraliser la volatilité P&L additionnelle découlant de l'application d'IFRS 9 pour les sociétés d'assurances pendant la période intercalaire avec l'application d'IFRS 17 sur les contrats d'assurances.

RA *Risk adjustment*

L'**ajustement pour le risque** a pour objet d'évaluer l'effet de l'incertitude sur le montant et le calendrier des flux futurs. Il correspond au montant maximal qu'il serait raisonnable pour l'assureur de payer pour être dégagé du risque.



Merci